

LA PRESSE

La presse est un moyen de communication. Elle fait donc partie des **média(s)**. C'est un moyen de transmission de l'information.

On distingue deux types de presse :

- **la presse écrite** (journaux, magazines...)
- **la presse audio-visuelle** (télévision, radio, internet...).

I. Les publications

Les publications (= ce qui est publié) peuvent être classées selon plusieurs critères :

1. Le type de publication

On distingue deux types de publication :

- **le journal**
Il se caractérise par une qualité de papier médiocre, un format assez grand, peu de photos et une impression majoritairement en noir et blanc
- **le magazine**
Il est généralement imprimé en couleurs ; le papier est de meilleure qualité et des photos illustrent les articles.

2. La périodicité

La périodicité désigne « le rythme de parution ».

- **les quotidiens**
Ils paraissent tous les jours, le matin ou dans l'après-midi, qu'ils soient nationaux (*Le Monde, Libération, l'Équipe...*) ou régionaux (*Paris-Normandie, Ouest-France, Nice-Matin, la Montagne...*).
- **les hebdomadaires**
Ils paraissent toutes les semaines (*Le Journal du Dimanche, le Point, Télé-Loisirs...*).
- **les mensuels**
Ils paraissent tous les mois (*Science et Vie junior, Onze, Marie-Claire...*).

3. La diffusion

Le nombre de numéros imprimés s'appelle **le tirage**. Il est très variable d'une publication à l'autre et selon la diffusion :

- **locale** (journaux de mairie, de département..., souvent distribués gratuitement)
- **régionale**
- **nationale, voire internationale.**

4. Le lectorat

Il s'agit du public auquel est destiné les publications. On distingue :

- **la presse généraliste** qui regroupe la plupart des quotidiens et des magazines d'information : *l'Express, Le Point, Le Nouvel Observateur, Marianne...*
- **la presse spécialisée** suivant l'âge des lecteurs (presse enfantine, adolescente) ou leurs centres d'intérêt (magazines de télévision, de musique, de sport...)
- **la presse professionnelle** (*Le Quotidien du Médecin, le journal interne des entreprises, le journal scolaire...*).

II. La Une d'un journal

III. Les sources d'information

Les média disposent de deux sources principales d'information :

1. Les agences de presse

Ce sont des entreprises dont le rôle est de collecter les informations à travers le monde et de les diffuser à leurs abonnés sous forme de **dépêches** (c'est-à-dire une information purement événementielle, sans commentaires) ou de **photos légendées**.

Les agences de presse les plus connues sont : **l'Agence France-Presse (A.F.P.)**, l'Associated Press (A.P.) et l'agence Reuter.

2. Les journalistes correspondants ou envoyés spéciaux

Ils sont salariés par le journal (la chaîne de télévision ou la radio) ou bien indépendants (**free-lance**) et ont pour mission de recueillir l'information en enquêtant sur le terrain.

IV. Les sujets traités

On peut les classer en trois catégories :

1. Les sujets d'information

Les journalistes communiquent aux lecteurs (spectateurs ou auditeurs) les événements **selon la règle des cinq W** : who ? what ? when ? where ? why ?

2. Les sujets d'explication

Les journalistes expliquent aux lecteurs (spectateurs ou auditeurs) la **signification** des événements (causes, conséquences...). La fonction est alors éducative (= pédagogique).

3. Les sujets de commentaires

Les journalistes révèlent leur opinion.

Attention : Selon ces catégories, la part d'**objectivité** des journalistes est plus ou moins élevée. La **subjectivité** est évidente dans la troisième catégorie. Il convient d'exercer son **sens critique** pour évaluer la part de subjectivité dans les première et deuxième catégories.

Pour garantir la qualité et l'honnêteté de leur travail, les journalistes obéissent à **un code de déontologie** (ensemble de valeurs morales, charte, règlement...).

V. Les rubriques

Les sujets traités appartiennent à différentes rubriques :

- la politique nationale et internationale
- la politique économique
- les sujets de société
- les affaires judiciaires
- les faits divers
- le monde culturel et artistique
- la rubrique mondaine ou people...

A cela, s'ajoutent des rubriques annexes comme le programme télévisé, la météo, le courrier des lecteurs, la publicité, l'ours de parution...

VI. Les formes utilisées

Les sujets traités peuvent prendre différentes formes. A toi, d'en préciser les définitions :

1. le reportage :
2. le portrait :
3. l'enquête :
4. l'écho :
5. l'interview :
6. la libre-opinion ou tribune :
7. le compte-rendu :
8. l'éditorial :
9. la chronique :
10. la critique :
11. le billet :

VII. Le journal télévisé

1. Un journaliste médiateur

Dans un journal télévisé, le journaliste est un **médiateur** entre l'événement et le public. Le J.T. est préparé par **l'équipe de rédaction**, menée par **le rédacteur en chef**. Le présentateur de J.T. est chargé au nom de la rédaction de transmettre au public le contenu du journal. Sa fonction double de journaliste et de présentateur le place dans une situation ambiguë de **représentant** et de **vedette**. La qualité d'un J.T. se juge donc autant sur son contenu que sur sa transmission (allure du présentateur, débit de paroles, qualité de l'élocution, amabilité, **charisme**...).

Le présentateur lit le contenu du J.T. sur **un prompteur** (écran sur lequel défile le texte) et est relié par **une oreillette** à la **régie du studio** pour intervenir de façon imprévue, la plupart des journaux étant présentés en direct.

2. Une émission évaluée selon les critères de l'audimat

Un J.T. est une **émission**. Elle est donc évaluée selon les critères de l'**audimat**. La chaîne doit donc trouver un équilibre entre **la qualité** de l'information transmise et **la mise en scène** de cette information. Cette repose sur un ensemble de techniques comme la bande-son, le générique, les bancs-titres, les mouvements de caméra, les sujets traités sur le plateau avec des invités, ou bien hors plateau, les voix on et off... Il faut donc savoir repérer ces techniques et comparer leur emploi d'une chaîne à l'autre, d'un **format** à l'autre (20h, 13h, Flash, 5 min.....) pour exercer **un regard critique** sur l'information.

Soyez des spectateurs actifs !